COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 13 décembre 2022 - 18h30

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le mardi 13 décembre 2022 à 18h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 6 décembre 2022

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. GALAND, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MORAND, Mme MARTIN.

Étaient excusés : M. JOLY, Mme FAURE, Mme DAVAUD, Mme AZEVEDO.

Étaient absents: Mme PARRET BONMARTIN, M. PERET.

Pouvoirs: M. JOLY (M. MONIER), Mme FAURE (Mme PERICHON), Mme DAVAUD (Mme MARTIN), Mme AZEVEDO (M. LITAUDON)

Secrétaire de séance : M. MERCIER

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assistée par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 6 octobre 2022, adressé préalablement à l'assemblée, est soumis à approbation.

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :

DEC202267 MEDIATHEQUE ; Signature d'une convention de prestation de service intellectuelle avec Madame Ségolène Durand

DEC202268 FINANCES; acquisition d'un SUV 2008 style Puretech 100 S S BVM6 pour la police municipale d'un montant de 21 800 € TTC

DEC202269 FINANCES ; signature d'un devis pour la réalisation de plans 2D du bâtiment au 26 rue Antoine Fayard par la société Ellipse Positionnement

DEC202270 ASSAINISSEMENT ; signature d'une convention de prestation de service portant sur le suivi des rejets industriels dans le ruisseau Fossé Renard par le BDQE

DEC202271 FINANCES ; Création d'une régie temporaire de recettes relative à la vente de livres le 26 novembre 2022

DEC202272 TRAVAUX ; Signature d'un devis pour la réalisation d'un aménagement à l'intersection des rues de créchy et des 2 garennes pour un montant de 22 385.00 € HT

DEC202273 FINANCES ; Signature d'un devis pour la réalisation d'un diagnostic avant travaux amiante et plomb sur l'immeuble situé au 26 rue Antoine Fayard

Finances / Accueil de loisirs extrascolaire - suppression de l'adhésion

Le conseil, à l'unanimité, approuve la suppression de l'adhésion à l'accueil de loisirs extrascolaire.

Finances / Tarifs 2023 accueil périscolaire

Le conseil, à l'unanimité, approuve les tarifs applicables à l'accueil de loisir périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

TRANCHES	Revenus (€)	Tarifs par ½ heures (€)
1	0.00 à 13 737.60	0.68
2	13 737.61 à 27 475.20	0.78
3	27 475.21 à 41 212.80	0.89
4	41 212.81 et +	0.99

Finances / Tarifs 2023 du restaurant municipal

Le conseil, à l'unanimité, approuve les tarifs applicables au restaurant à compter du 1er janvier 2023 comme suit :

Elèves jusqu'à 16 ans : 2.62 €

Elèves avec pris en charge du CCAS (1/2 tarifs) : 1.31 €

Personnes de + 16 ans ne prêtant pas leur concours au fonctionnement du restaurant : 7.24 €

Personnes de + 16 ans prêtant leur concours au fonctionnement du restaurant ou stagiaires d'autres

établissements : 3.14 €

Finances / Tarifs 2023 droit de place

Le conseil, à l'unanimité, approuve les tarifs suivants, applicables au à compter du 1^e janvier 2023 :

Sur la voie publique et sous la Halle le mètre linéaire pour les marchés

Abonnés 0.7 € Autres 0.9 €

Proratisation à 44/52 -ème pour les abonnés pour tenir compte des congés

Sur la voie publique (fête foraine, jeux...) le mètre linéaire pour toute la manifestation

Concours agricole

Forains 8.86 € arrondi à 8.85 €

Exposants

Hors chapiteau $12.68 \in \text{arrondi à } 12.70 \in Sous \text{ chapiteau}$ $68.47 \in \text{arrondi à } 68.50 \in Automobiles$ $16.28 \in \text{arrondi à } 16.30 \in Emplacement chalet$ $61.97 \in \text{arrondi à } 62.00 \in Emplacement chalet$

Fête Patronale 6.00 €

Brocante 2.00 €

Sous la totalité de la halle et sur une profondeur de 35m, l'angle des rues de Beaupuy et Louis Bonjon, sur la place voisine (manifestations à but lucratif) par jour, et ½ tarif à partir du 3ème jour :

429.67 € arrondi à 429.70 €

Durant les petites vacances scolaires, la partie haute de la halle pourra être occupée sur les 15 jours pour un tarif de 500 € pour proposer des animations.

Pour les manifestations d'envergure organisées par des associations extérieures à la ville :

500.00 € pour les rencontres printanières organisées par l'automobile club de vichy (250.00 si l'animation est sur 1 jour) ;

Sous une partie de la halle (but lucratif) par jour (1/2 tarif à partir du 3ème) et par m²: 0.60 €

Cirques et chapiteaux :

Moins de 50 personnes : 74.00 € De 50 à 200 personnes : 126.00 € + de 200 personnes : 168.00 €

Exonération: Animation commerciale organisée sous la halle par l'Office de tourisme

Animations municipales Les associations varennoises

Patrimoine / Acquisition d'un chemin privé situé avenue de Lyon

Le conseil, à l'unanimité, approuve l'acquisition du chemin cadastré AV 240 et AV 242 à titre gracieux et décide de son affectation dans le domaine public communal.

<u>Travaux / Convention avec Reservoir Sun pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les tennis couverts</u>

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention avec Reservoir Sun pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les tennis couverts et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

PVD / Signature de la convention ORT

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention ORT et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Travaux / Frères Maristes : signature d'une convention relative à l'installation de la fibre avec Orange

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de raccordement du bâtiment des Frères Maristes à la fibre et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Travaux / Convention de servitude avec Enedis pour des travaux de raccordement souterrain à l'Ecocentre

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention de servitude avec Enedis et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Travaux / Convention de servitude avec Enedis pour des travaux de raccordement souterrain sur la ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention de servitude avec Enedis et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Sécurité / Signature d'une convention avec le SIVOM relative à l'entretien des poteaux incendie

Le conseil, à l'unanimité, approuve la convention avec le SIVOM et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Travaux / Tennis couverts - Signature d'un avenant 1 au lot 5 : MENUISERIE ALUMINIUM

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 au lot 5 : MENUISERIE ALUMINIUM avec l'entreprise Sport Halls et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Travaux / Tennis couverts - Signature d'un avenant 1 au lot 6 : MENUISERIE BOIS

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 au lot 6 : MENUISERIE BOIS avec l'entreprise Rossignol et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Travaux / Tennis couvert - Signature d'un avenant 1 au lot 9 : ELECTRICITE CHAUFFAGE

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 au lot 9 : ELECTRICITE CHAUFFAGE avec l'entreprise Kolasinski et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Travaux / Tennis couverts - Signature d'un avenant 1 au lot 10 : SOL SPORTIF

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant 1 au lot 10 : SOL SPORTIF avec l'entreprise Auvergne Sports et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

<u>Services Techniques / Renouvellement d'une convention avec la Sncf concernant l'entretien du passage</u> souterrain de la gare

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention avec la Sncf concernant l'entretien du passage souterrain de la gare et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

<u>Jeunesse</u> / <u>Renouvellement de la convention avec Viltais relative à la gestion d'un Point Information Jeunesse</u> 2022

Le conseil, par 23 pour et 1 abstention, approuve les termes de la convention avec Viltais relative à la gestion d'un Point Information Jeunesse pour 2022 et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

<u>Jeunesse / Renouvellement de la convention avec Viltais relative à la gestion d'un Point Information Jeunesse</u> 2023

Le conseil, par 23 pour et 1 abstention, approuve les termes de la convention avec Viltais relative à la gestion d'un Point Information Jeunesse pour 2023 et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

Finances / Reversement de droits de place au comité des fêtes

Le conseil, à l'unanimité, approuve les reversements de droits de places suivants :

- 420.00 € au comité des fêtes

<u>Cimetière / Annule et remplace la délibération du 6 octobre 2022 relative à la rétrocession d'une concession funéraire à la ville</u>

Le conseil, à l'unanimité, annule la délibération du 6 octobre 2022 relative à la rétrocession d'une concession funéraire à la ville et décide de verser à Madame Kostmann Isabelle la somme de 94.98 € au titre de la rétrocession de sa case au colombarium.

<u>Travaux / Avenant à la convention relative au programme d'actions Reconquête Centres-Bourgs et Centres-Villes</u>

Le conseil, à l'unanimité, approuve par avenant les changements relatifs à la programmation RCBCV et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Finances / Frères Maristes : Demande de subvention - DSIL

Le conseil, à l'unanimité, sollicite l'attribution de la subvention DSIL auprès de l'Etat pour le projet des Frères Maristes pour un montant de 531 500 euros et autorise le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Vie associative / Tarifs de mise à disposition des salles communales

Le conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs de mise à disposition des salles communales comme suit :

Salle Favalelli				
	Tarifs horaires (€)	Tarifs journaliers (€)		
Particuliers dans le cadre d'une cérémonie familiale (famille de Varennes sur Allier)		154.61		
Particuliers dans le cadre d'une cérémonie familiale (famille hors Varennes sur Allier)		300.43		
Particuliers dans le cadre d'un gala, spectacles		404.75		
Associations hors Varennes sur Allier		300.43		
Entreprises hors Varennes sur Allier		300.43		
Particuliers exerçant une activité lucrative (cours)	14.92			

Salles	Tarifs horaires (€)	
Salle des Arts Martiaux	14.92	
Salle de danse	9.42	
Salle de tennis de table	9.42	
Salle d'étude de Chazeuil	7.46	
Salle de réunion de la grenette	7.46	
Salle Rene Fallet	7.46	
Salle de réunion de l'hôtel de ville	7.46	

Pour la salle de tennis de table, l'association parodienne de tennis de table est exonérée de redevance en raison de son investissement.

Salle de Farinvilliers				
	Tarifs journaliers (€)	Tarifs week-end (€)		
Associations de Varennes sur Allier	125.75	161.73		
Particuliers domiciliés sur Varennes sur Allier	199.09	268.99		
Associations hors Varennes sur Allier	177.33	236.47		
Particuliers non domiciliés sur Varennes sur Allier	247.22	341.79		

Sont dispensés de redevances :

- Le comité d'organisation du concours agricole ;
- Les associations régies par la loi de 1901 dont le siège social est à Varennes sur Allier et dont l'objet principal est la pratique d'activités sportives, culturelles, sociales, de loisirs ou syndicales ;
- Les établissements scolaires ;
- Les manifestations à but non lucratif sous réserve d'acceptation par le Maire ;
- Les partis politiques, candidats et élus lors de campagnes électorales ou de compte rendu de mandat ;
- Les assemblées ou réunions à but non lucratif rassemblant des participants du département, de la région ou de l'Etat;
- Les entreprises ou autres groupements situés sur la commune sous réserve d'un usage non commercial;
- La communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire ;
- Le centre de Loisirs

Restaurant / Passation d'un marché de fourniture et de livraison de produits alimentaires pour le restaurant municipal pour 2023-2024

Le conseil, à l'unanimité, attribue les lots du marché de fourniture et de livraison de produits alimentaires pour le restaurant municipal pour 2023-2024 comme suit :

- lot 1 : Boucherie (viande fraîche) → COSERGA
- lot 2 : Charcuterie → DISVAL § DS RHONE ALPES
- lot 3 : Volailles fraîches → DISVAL § DS RHONE ALPES
- lot 4 : Produits laitiers → FRANCE FRAIS AUVERGNE
- lot 5 : Fruits et légumes frais → AUSSERT
- lot 6 : Produits surgelés → DISVAL § DS RHONE ALPES
- lot 7 : Epicerie → PRO A PRO
- lot 8 : Pain → DOUCEURS VARENNOISES
- lot 9 : Poisson frais → POMONA

Finances / DM 2 ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative N°2 sur le budget principal 2022 de la ville arrêtée en dépense et en recette à 0.00 € en section d'investissement et à 0.00 € en section de fonctionnement et autorise le Maire ou son représentant à signer tout document utile au suivi de ce dossier.

<u>Travaux / Frères Maristes : Avenant n°5 relatif au lot 4 – Menuiseries Extérieures</u>

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de l'avenant n°5 au lot 4 : MENUISERIES EXTERIEURES avec l'entreprise EC2F et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

Le Maire,

Roger LITAUDON